

047-214702136-20260914-82_2026-DE
Reçu le 21/09/2026

REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PRAYSSAS

Séance du 14 septembre 2026

Nombre de conseillers : 15		
En exercice	Présents	Votants
15	12	15

Date de la convocation
08 septembre 2026

Date de publication
21/09/2026

Le quatorze septembre deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Prayssas, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe BOUSQUIER, Maire.

PRESENTS : Philippe BOUSQUIER, Sonia BENASSY, Christiane BERTEAU, Jean-Pierre BRACQUEMART, Carole CAUBET, Michel CORRADINI, Joël LABAT, Françoise LACOMBE, Gérard MALAURE, Charles MERLY, Christian PECOURNEAU, Soumaya ZINE.

ABSENTS excusés : Laurent FLORENTIN, Catherine MOULIN, Patricia POTHIER,

Pouvoir : M. Laurent FLORENTIN donne pouvoir à M. Philippe BOUSQUIER, Mme Catherine MOULIN donne pouvoir à M. Christian PECOURNEAU, Mme Patricia POTHIER donne pouvoir à M. Michel CORRADINI

Secrétaire de séance : Michel CORRADINI



DELIBERATION
N° 82 -2026

OBJET : SUBVENTION
ASSOCIATION

« Les Petites Mains »

M. le Maire indique que l'Association « Les Petites Mains » créée fin 2025 sur la commune de Prayssas, organise des activités hebdomadaires à la Maison Des Associations.

Afin de soutenir son fonctionnement, il propose d'attribuer une subvention, comme aux autres associations locales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 15 voix Pour (dont 3 pouvoirs), 0 voix Contre et 0 Abstention

DECIDE d'attribuer une subvention annuelle de 160€ à l'association « Les Petites Mains » procès-verbal de la séance du 29 juin 2026

PRECISE que les crédits nécessaires sont prévus au BP 2026

Pour copie certifiée conforme au registre

Le Maire,

Philippe BOUSQUIER

Le secrétaire de séance

Michel CORRADINI